|  | **Mandat** | **Activité** | **Résultats attendus** | **Échéancier** | **Responsable** | **Contribu-teurs** | **Priorité** | **Rapport à** | **Statut** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Numéro Résolution / Décision* | *Texte de la Résolution / Décision*  (Le Conseil scientifique doit/devrait) | *Brève description de l'activité (si nécessaire)* | *Liste des résultats* | *Échéancier (année et/ou réunion) (selon Res / Dec, le cas échéant* | *Nom du (des) respon-sables(s)* | *Nom des autres personnes impliquées* | *Principale, Haute, Moyenne, Faible* | *ScC, StC, COP (y compris numéro de session)* | *Statut de l’activité* |
| ***Questions liées à la conservation des espèces aquatiques*** | | | | | | | | | | |
| **AIRES IMPORTANTES POUR LES MAMMIFÈRES MARINS (AIMM)** | | | | | | | | | | |
| Dec.13.56 | *a) sur demande, aider les Parties à utiliser les aires importantes pour les mammifères marins (AIMM) qui ont été recensées et publiées sur le site Web du Groupe de travail spécial conjoint de l’UICN CSE/CMPA sur les zones de protection des mammifères marins (*[*www.marinemammalhabitat.org*](http://www.marinemammalhabitat.org)*) pour identifier les habitats en péril ou élaborer des mesures visant à réduire les risques pour les pinnipèdes, siréniens, loutres, ours blancs et cétacés inscrits aux Annexes de la CMS;;* | Conformément au mandat | Les Parties utilisent les informations disponibles sur le site web pour identifier les mesures de conservation des espèces d'intérêt inscrites aux Annexes de la CMS. | Sur demande | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Jenny Renell) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| Dec.13.56 | *b) collaborer avec les CSE/CMAP de l’UICN sur les zones de protection des mammifères marins pour intégrer les données sur les pinnipèdes, siréniens, loutres, ours blancs et cétacés inscrits aux annexes de la CMS dans l’identification des AIMM;* | Conformément au mandat | Données scientifiques sur les espèces inscrites aux Annexes de la CMS fournies. | En cours | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Jenny Renell) | Moyenne / Haute | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| Dec.13.56 | *c) fournir aux Parties, sur demande, des avis sur l’intérêt scientifique d’inscrire les populations régionales de Dugong dugon à l’Annexe I de la CMS.* | Conformément au mandat | Mesures de conservation recommandées pour les AIMM pertinentes pour Dugong dugon (Projet de Résolution / Décisions) | Sur demande | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Donna Kwan, Jenny Renell) | Moyenne / Haute | ScC-SC6  -  COP14 |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **IMPACTS NÉGATIFS DES BRUITS ANTHROPIQUES SUR LES CÉTACÉS ET D’AUTRES ESPÈCES MIGRATRICES** | | | | | | | | | | |
| Dec. 13.60 | *a) après avoir reçu les contributions du groupe de travail conjoint CMS/ACCOBAMS/ASCOBANS sur le bruit, examiner le rapport Best Available Technology (BAT) and Best Environmental Practice for Three Noise Sources: Shipping, Seismic Airgun Surveys and Pile Driving ( rapport sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales pour trois sources de bruit : transport maritime, relevés sismiques par canon à air et battage de pieux ) et, si nécessaire, d’élaborer des lignes directrices volontaires d'atténuation du bruit face à ces activités préoccupantes;;* | Examiner le rapport sur les BAT et BEP.  Examiner les soumissions des Parties concernant le besoin de directives supplémentaires sur l'évaluation et l'atténuation du bruit marin.  Développer des lignes directrices si nécessaire | Rapport sur les MTD et les MPE examiné.  Élaboration de directives sur l'atténuation du bruit, si nécessaire. | 2021 | Mark Simmonds, Giuseppe Notarbartolo di Sciara | JNWG  (FP Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| Dec. 13.60 | *b) évaluer la nécessité de mettre à jour les Lignes directrices de la Famille CMS pour l’étude d’impact environnemental des activités génératrices de bruit en milieu marin et/ou l’informations pour un appui technique avant la 14e session de la Conférence des Parties.* | Examiner les soumissions des Parties en ce qui concerne les expériences et les leçons apprises dans l'application des directives d'EIE (Dec.13.58 b).  Demander l'avis du JNWG. | Élaboration d'un projet de Décision pour la COP14, si cela est jugé bénéfique. | Avant le ScC-SC6 | Mark Simmonds, Giuseppe Notarbartolo di Sciara | JNWG  (FP Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| **PRISES ACCESSOIRES** | | | | | | | | | | |
| Dec. 13.62 | *Le Conseil scientifique et le Groupe de travail sur les prises accessoires sont invités, sous réserve de fonds disponibles et en coopération avec d’autres organisations compétentes, comme le Comité consultatif du Mémorandum d'entente (MdE) sur la conservation des requins migrateurs et d’autres organisations régionales de gestion des pêches, à :*  *a) examiner les données et connaissances actuelles sur les niveaux de prises accessoires d'espèces de chondrichtyens inscrites aux annexes de la CMS et les mesures en vigueur pour réduire les prises accessoires en fonction des espèces, des zones de pêche, des pêcheries, de la saison de pêche et des types d'engin;* | - Examiner les niveaux actuels de prises accessoires d'espèces de Chondrichtyens inscrites à l'Annexe 1 de la CMS et du MdE requins.  - Examiner les connaissances disponibles sur la mortalité à bord des navires et après la remise à l'eau dans les pêcheries qui interagissent avec ces espèces de Chondrichtyens répertoriées.  Examiner les mesures existantes pour atténuer ces prises accessoires. | Examens préparés sur (i) les niveaux actuels de prises accessoires, (ii) les connaissances disponibles sur la mortalité après relâchement et (iii) les mesures existantes pour atténuer les prises accessoires d'espèces de Chondrichtyens. | Au ScC-SC6 | Barry Baker, Rima Jabado | CMS Groupe de travail Prises acccessoires (PF Sec FP: Jenny Renell)  Comité consultatif MdE Requins (PF Sec : Andrea Pauly) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| Dec. 13.62 | *b) sur la base de ce qui précède, définir les priorités en matière de réduction des prises accessoires et faire des recommandations aux Parties et au MdE de la CMS sur la conservation des requins migrateurs concernant les mesures les plus efficaces et les plus appropriées pour atténuer et réduire les prises accessoires, sur la base des catégories susmentionnées, tout en veillant à ce que les mesures recommandées ne soient pas appliquées au détriment d’autres espèces marines inscrites aux Annexes de la CMS..* | Préparer des directives qui comprennent des recommandations aux Parties à la CMS et aux signataires du MdE Requins sur les mesures les plus efficaces et les plus appropriées pour atténuer et réduire les prises accessoires d'espèces de Chondrichtyens inscrites à l'Annexe I de la CMS et du MdE Requins, en fonction des catégories ci-dessus. | Recommandations aux Parties et aux signataires du MdE Requins (Projets de Décisions/ Résolutions) | Au ScC-SC6 | Barry Baker, Rima Jabado | CMS Groupe de travail Prises acccessoires (PF Sec FP: Jenny Renell)  Comité consultatif MdE Requins (PF Sec : Andrea Pauly) | Moyenne | ScC-SC6 –  COP14 |  |
| **VIANDE D’ANIMAUX SAUVAGES AQUATIQUES** | | | | | | | | | | |
| Dec. 13.64 | *Le groupe de travail du Conseil scientifique sur la viande d’animaux sauvages aquatiques devrait, sous réserve de la disponibilité des ressources :*  *a) travailler avec le groupe de travail sur les prises accidentelles pour développer une analyse de l'étendue des cas où les prises accidentelles transitent vers la pêche de viande d’animaux sauvages aquatiques et faire rapport à ce propos au Conseil scientifique afin que celui-ci fournisse des recommandations claires à la 14e session de la Conférence des Parties (COP14) de la CMS.* | Examiner le rapport et les recommandations du AWMWG.. | Rapport d'activités et Recommandations à la COP14 (projets de Décisions / Résolutions) | ScC-SC6 | Margi Prideaux (Présidenter) (soutient Barry Baker) | (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Dec. 13.64 | *b) entreprendre les tâches suivantes au cours de la période intersessions et faire rapport au Conseil scientifique pour fournir des recommandations claires aux Parties à la CMS pour la COP14 de la CMS, en s'assurant que les perspectives de conservation des espèces, de santé humaine et de moyens de subsistance durables sont prises en compte :*  *i. incorporer les requins et les raies inscrits à l'Annexe I de la CMS dans toutes les activités pertinentes du groupe de travail;*  *ii. poursuivre les discussions en vue d'établir une base de connaissances en ligne comme dépôt de documents (articles de revues, documents de réunions, etc.) et d'autres informations relatives à la viande d’animaux sauvages aquatiques;*  *iii. servir de ressource experte pour les Parties à la CMS, le Conseil scientifique et le Secrétariat pour contribuer aux discussions sur la viande de brousse/viande sauvage dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Commission baleinière internationale (CBI) et le Partenariat de collaboration pour la gestion durable de la vie sauvage (CPW) ou quand une coordination et une coopération internationales sont nécessaires sur les viandes sauvages aquatiques;*  *iv. explorer les possibilités de s'engager davantage dans les travaux du CPW;*  *v. élaborer un critère pour déterminer si certains requins et raies inscrits à l'Annexe II devraient être inclus dans le champ d'application du Groupe de travail;*  *vi.* *partager l'information avec la CBI et participer aux futures réunions du sous-comité des petits cétacés en mettant l'accent sur la viande d’animaux sauvages aquatiques;*  *vii. d'apporter un soutien au Partenariat d'Abidjan sur la faune et la flore aquatiques, où l'élaboration du Plan d'action pour lutter contre le commerce, la consommation directe, l'exploitation forestière illégale et autres utilisations des espèces côtières et marines menacées, menacées ou protégées chevauche la conservation des espèces inscrites à la CMS dans la région ouest africaine;*  *viii. recueillir et présenter des informations sur les récoltes d'oiseaux de mer sous forme de viande d’animaux sauvages aquatiques;*  *ix. élaborer un plan d'action sous-régional pour la viande d’animaux sauvages aquatiques dans le Golfe de Guinée pour examen par les Etats Parties de l'aire de répartition dans la région ; et élaborer des plans d'action régionaux, sous-régionaux ou nationaux pour les Etats Parties de l'aire de répartition qui demandent une assistance.* | Examiner le rapport et les recommandations du AWMWG. | Activités de conseil et de soutien ; élaboration de plans d'action;  Rapport d'activités et Recommandations à la COP14 (projets de Décisions / Résolutions) | ScC-SC6 | Margi Prideaux (Présidenter) (soutient Barry Baker)) | (PF Sec : Melanie Virtue, Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  -  COP14 |  |
| **OBSERVATION DE LA VIE SAUVAGE MARINE** | | | | | | | | | |
| Dec. 13.68 | *Le Conseil scientifique, sous réserve des ressources disponibles, est prié de :*  *a) s’appuyer sur la révision des lignes directrices existantes visant à mettre partiellement à exécution la décision 12.51 b) et présentée à la 13e session de la Conférence des Parties (COP13), pour élaborer des lignes directrices, y compris une recommandation de code de conduite à l’intention des opérateurs, sur les interactions récréatives dans l’eau avec des espèces répertoriées à la CMS;* | Élaborer des lignes directrices, notamment un code de conduite recommandé pour les opérateurs. | Lignes directrices et code de conduite élaborés | 2021 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Jenny Renell) | Haute | ScC-SC6  - COP14 |  |
| Dec. 13.68 | *b) consulter les Secrétariats et les Comités consultatifs, s’il y a lieu, au sujet des Memorandum d’entente de la CMS traitant des espèces marines, pour élaborer ces lignes directrices;* | Conformément au mandat | Lignes directrices élaborées | 2021 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | (Sec FP: Jenny Renell) | Haute | ScC-SC6  - COP14 |  |
| Dec. 13.68 | *c) consulter le Comité scientifique de la CBI pour élaborer ces lignes directrices et, si possible, envisager de convenir d’un document commun, au moins en ce qui concerne les cétacés;* | Conformément au mandat | Lignes directrices élaborées | 2021 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | IWC  (PF Sec : Jenny Renell) | Haute | ScC-SC6  - COP14 |  |
| Dec. 13.68 | *d) présenter les lignes directrices et la recommandation de code de conduite à l’intention des opérateurs sur les interactions récréatives dans l’eau lors de la COP14.* | Conformément au mandat | Lignes directrices soumises à la COP14 pour examen. | ScC-SC6  COP14 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | (PF Sec : Jenny Renell) | Haute | ScC-SC6  COP14 |  |
| **TORTUES MARINES** | | | | | | | | | |
| Dec. 13.70 | *a) d’examiner, dans la mesure du possible en collaboration avec le Mémorandum d'entente sur la conservation et la gestion des tortues marines et de leurs habitats dans l'Océan Indien et l'Asie du sud-est (MdE Tortues marines de l’IOSEA) et la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines, les informations scientifiques pertinentes portant sur la conservation et les menaces pour les tortues marines, telles que le changement climatique*; | Examiner les informations scientifiques pertinentes sur les tortues marines. | Informations examinées, menaces clés identifiées globalement. | 2021-2022 |  | IOSEA  MdE Tortues marines, IAC  (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Dec.13.70 | *b) sur la base de cet examen, d’élaborer de nouvelles recommandations pour la conservation de toutes les espèces de tortues marines figurant aux Annexes I ou II de la Convention, notamment pour la préservation des plages de nidification actuelles et pour l’identification de nouvelles plages de nidification, pour présentation à la 14e réunion de la Conférence des Parties;* | Élaborer des recommandations sur la conservation des espèces de tortues marines inscrites aux Annexes. | Recommandations élaborées (Projet de Décisions / Résolutions). | ScC-SC6 |  | (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
| Dec.13.70 | *c) d’élaborer, en collaboration avec le MdE tortues marines de l’IOSEA, la CITES, la Convention de Ramsar et les organisations non gouvernementales pertinentes, et avec l’appui du Secrétariat, un projet de plan d’action par espèce pour la conservation des tortues imbriquées qui sera présenté de préférence à la 14e réunion de la Conférence des Parties, afin de traiter de son commerce et de son utilisation en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique occidental adjacent, et aussi tenir compte du rapport de la CITES de 2019 (Report on Status, Scope and Trends of the Legal and Illegal International Trade in Marine Turtles, its Conservation Impacts, Management Options and Mitigation Priorities) sur l’état, l’étendue et les tendances du commerce international légal et illégal des tortues marines, les impacts de leur conservation, les options de gestion et les priorités en matière de mitigation, ainsi que de l’évaluation des tortues imbriquées en cours de préparation par le Comité consultatif du MdE Tortues marines de l’IOSEA* | Élaborer un projet de plan d'action par espèce pour la conservation de la tortue imbriquée.. | Projet de plan d'action par espèce pour la conservation de la tortue imbriquée élaboré | 2021-2023 |  | IOSEA  MdE Tortues marines  (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
| **ESPÈCES DE CHONDRICHTHYENS (REQUINS, RAIES, POCHETEAUX ET CHIMÈRES)** | | | | | | | | | |
| Dec.13.72 | *Le Conseil scientifique examine une synthèse des rapports nationaux, qui sera préparée par le Secrétariat, afin d'examiner les informations fournies sur les prises accessoires d’espèces de chondrichtyens inscrites à l’Annexe I et fournit des conseils aux Parties sur les mesures à prendre pour ramener les prises accessoires à des niveaux durables.* | Examiner les informations provenant de la synthèse des rapports nationaux et fournir des conseils aux Parties.. | Orientations et conseils fournis aux Parties pour la préparation des rapports nationaux.. | 2021 | Barry Baker, Rima Jabado | (PF Sec: Andrea Pauly) | Moyenne | ScC-SC5 | En cours |
| **PROGRAMME DE TRAVAIL MONDIAL POUR LES CÉTACÉS** | | | | | | | | | |
| Dec.13.81 | *Le groupe de travail sur les mammifères aquatiques, est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, de :*  *a) examiner les menaces pesant au niveau régional sur les mammifères marins inscrits aux Annexes de la CMS non inclus dans le Programme de travail mondial pour les cétacés et d’entreprendre une révision du Programme de travail en préparation à la 14e réunion de la Conférence des Parties (COP14), faisant le point sur la mise en œuvre du Programme de travail à ce jour, comprenant une analyse des lacunes et identifiant les priorités pour l’avenir;* | Examiner les résultats du groupe de travail sur les mammifères aquatiques (examen des menaces régionales pour les mammifères aquatiques inscrits aux Annexes de la CMS et non inclus dans le PdT pour les cétacés ;  révision et mise à jour du PdT). | Programme de travail Mondial pour les cétacés examiné Révision du Programme de travail Mondial pour les cétacés développée.  Menaces régionales pour les autres mammifères aquatiques examinées. | 2021-2022 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec: Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6    COP14 |  |
| Dec.13.81 | *b) sur la base de cette évaluation des menaces et des priorités régionales, préparer des programmes de travail pour ces autres espèces de mammifères aquatiques, pour examen par le Conseil scientifique lors de la 5e ou de la 6e réunion de son Comité de session;* | Préparer des programmes de travail pour les mammifères aquatiques inscrits aux Annexes de la CMS qui ne sont pas inclus dans le programme de travail pour les cétacés. | Programmes de travail préparés | Avant le ScC-SC6 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec: Heidrun Frisch-Nwakanma) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
| Dec.13.81 | *c) s’il y a lieu, fournir des conseils et apporter sa contribution à l’élaboration d’un plan d’action pour les cétacés de la région de la mer Rouge.* | Conformément au mandat |  | Si nécessaire. | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec: Melanie Virtue, Bureau Abou Dhabi) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
| Dec. 13.82 | *Le conseil scientifique, est prié, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, de :*  *a) examiner les évaluations des menaces régionales et les programmes de travail résultants élaborés par le groupe de travail sur les mammifères aquatiques et formuler des recommandations à la COP14;* | Examen des activités susmentionnées (Dec.13.81 a et b). | Recommandation élaborée (projets de Décisions / Résolutions) | ScC-SC6 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Heidrun Frisch-Nwakanma, Melanie Virtue) | Moyenne | ScC-SC6  COP14 |  |
| Dec. 13.82 | *b) le cas échéant, examiner le projet de plan d’action pour les cétacés de la région de la mer Rouge et transmettre ses recommandations à la COP15;* | Conformément au mandat | Projet de plan d'action pour les cétacés dans la région de la mer Rouge examiné (si disponible). | 2026 | Giuseppe Notarbartolo di Sciara | AMWG  (PF Sec : Melanie Virtue, Bureau Abou Dhabi) | Moyenne | COP15 |  |
| Dec. 13.82 | *c) promouvoir une collaboration avec la Commission baleinière internationale (CBI) pour combler les principales lacunes en termes de connaissances et d’orientation des recherches visant à soutenir la mise en œuvre du plan d’action et d’autres mesures de conservation dans la zone de l’Atlantique Sud.* | Conformément au mandat |  | En cours | Giuseppe Notarbartolo di Sciara; | IWC, AMWG  (PF Sec : Melanie Virtue) | Moyenne | COP14 |  |